

De M. l'échevin L.-A. Lapointe.—Pour faire certaines nominations dans les Commissions permanentes.

De M. l'échevin Lévesque.—Pour reconsidérer une résolution *re* achat de terrain.

De M. l'échevin L.-A. Lapointe.—Pour un état estimatif *re* certains travaux.

De M. l'échevin M. Martin.—Pour nommer des experts pour reviser le rôle d'évaluation.

66.—Sur proposition de M. l'échevin PRUD'HOMME, appuyé par M. l'échevin McKENNA, il est

Résolu: Que le 77ème ordre du jour soit pris en considération.

Etant lu ledit ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Prud'homme, à l'effet d'amender le règlement No 391.

Sur proposition de M. l'échevin PRUD'HOMME, appuyé par M. l'échevin McKENNA, il est

Résolu: Que le Greffier de la Ville soit prié de rédiger un règlement en conséquence, et de lui assigner son rang sur l'ordre du jour.

67.—Sur proposition de M. l'échevin GALLERY, appuyé par M. l'échevin TURNER, il est

Résolu: Que le 41ème ordre du jour soit pris en considération.

Etant lu ledit ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Gallery, à l'effet d'amender le règlement No 92 *re* trottoirs,

Sur proposition de M. l'échevin GALLERY, appuyé par M. l'échevin TURNER, il est

Résolu: De donner instruction au Greffier de la Ville de rédiger un règlement en conséquence, et de lui assigner son rang sur l'ordre du jour.

68.—Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LEVESQUE, il est

Résolu: Que le 65e item de l'ordre du jour soit pris en considération.

Etant lu ledit ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin L.-A. Lapointe *re* Compagnie d'Exposition.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LEVESQUE, il est

Résolu: Que le Greffier de la Ville soit prié de rédiger un règlement en conséquence et de lui assigner son rang sur l'ordre du jour.

69.—Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin M. MARTIN, il est

Résolu: Que le 64e item de l'ordre du jour soit pris en considération.

Etant lu ledit ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Proulx, à l'effet d'amender le règlement concernant les théâtres,

Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin M. MARTIN, il est

Résolu: Que le Greffier de la Ville soit prié de rédiger un règlement en conséquence, et de lui assigner son rang sur l'ordre du jour.

70.—Sur proposition de M. l'échevin DAGENAIS, appuyé par M. l'échevin TURNER, il est

Résolu: Que le 76ème item de l'ordre du jour soit pris en considération.

Etant lu ledit ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Dagenais, à l'effet d'ordonner à la "Montreal Street Ry. Co." d'établir une ligne sur l'avenue Atwater.

M. l'échevin DAGENAIS, appuyé par M. l'échevin TURNER,

Propose: De donner instruction à la "Montreal Street Ry. Co." de poser une voie double sur l'avenue Atwater, entre les rues Centre et St-Jacques.

M. l'échevin LEVESQUE, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, propose en

Amendement: Que ledit item soit renvoyé à la Commission de la Voirie pour examen et rapport.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté, et il est

Résolu: En conséquence.

By Ald. L. A. Lapointe.—To make certain appointments on standing Committees.

By Ald. Lévesque.—To reconsider resolution *re* purchase of land.

By Ald. L. A. Lapointe.—*Re* certain work by the Road Committee.

By Ald. L. A. Lapointe.—For an estimate *re* certain work.

By Ald. M. Martin.—To appoint experts to revise Assessment Roll.

66.—On motion of Ald. PRUD'HOMME, seconded by Ald. McKENNA, it was

Resolved: That the 77th order of the day be now taken up.

Said order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Prud'homme, to amend By-law No. 391.

On motion of Ald. PRUD'HOMME, seconded by Ald. McKENNA, it was

Resolved: That the City clerk be instructed to prepare a By-law accordingly, and to give the same its rank on the order of the day.

67.—On motion of Ald. GALLERY, seconded by Ald. TURNER, it was

Resolved: That the 41st order of the day be now taken up.

Said order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Gallery to amend By-law No. 92 *re* sidewalks,

On motion of Ald. GALLERY, seconded by Ald. TURNER, it was

Resolved: That the City clerk be instructed to prepare a By-law accordingly, and to give the same its rank on the order of the day.

68.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LEVESQUE, it was

Resolved: That the 65th order of the day be now taken up.

Said order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. L. A. Lapointe *re* \$600,000 of Exhibition Co.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LEVESQUE, it was

Resolved: That the City clerk be instructed to prepare a By-law accordingly, and to give the same its rank on the order of the day.

69.—On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. M. MARTIN, it was

Resolved: That the 64th order of the day be now taken up.

Said order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Proulx to amend By-law *re* theatres.

On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. MARTIN, it was

Resolved: That the City clerk be instructed to prepare a By-law accordingly, and to give the same its rank on the order of the day.

70.—On motion of Ald. DAGENAIS, seconded by Ald. TURNER, it was

Resolved: That the 76th order of the day be now taken up.

Said order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Dagenais to order the Montreal Street Railway Co. to establish a line on Atwater avenue,

Ald. DAGENAIS moved, seconded by Ald. TURNER,

That the Montreal Street Railway Co. be instructed to lay double tracks on Atwater avenue, between Centre and St. James streets.

Moved in amendment by Ald. LEVESQUE, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE,

That the same be referred to the Road Committee for examination and report.

Said amendment being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.